

LE TIERS ÉTAT DES TIERS-LIEUX

LE 28 FÉVRIER 2011 PHILIPPE GARGOV

Le télétravail ne se limite pas au travail à domicile. Les cafés et restaurants, par exemple, sont devenus en quelques années les lieux pivots de ces nouvelles formes de travail "hors-sol".

Urban After All S01E06



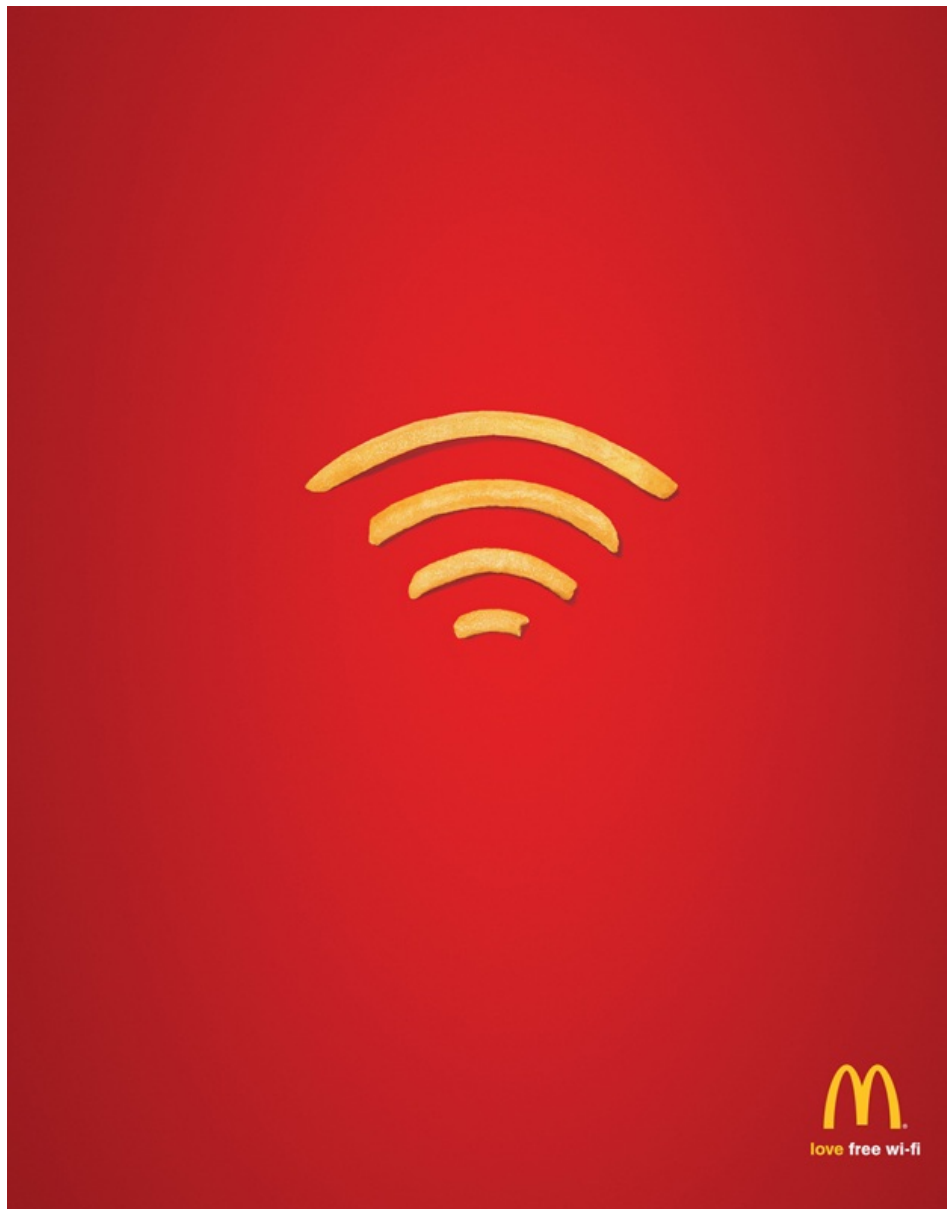
"On se retrouve au Starbucks pour la réunion compta de lundi ?"



Que celui qui n'a jamais organisé de réunions professionnelle dans un "café wi-fi" me jette le premier commentaire. C'est en effet l'une des évolutions majeures de nos modes de vie urbains et connectés. Les Starbucks n'ont évidemment pas inventé l'eau chaude (**ni les sourires**), mais ce qui était il y a quelques années encore une exception est en passe de ne plus surprendre personne.

Hier cantonnés aux bureaux, les lieux de travail se "délocalisent" en effet grâce à la démocratisation des terminaux connectés (portables, smartphones ou **tablettes** associés à **l'informatique en nuage**). Ainsi, et bien que le télétravail peine "officiellement" **à percer en France**, 73% des cadres déclarent travailler en dehors de leur bureau, selon une étude **Editions Tissot / OpinionWay**. En conséquence de quoi 41% des sondés estiment que le lieu de travail de demain sera "*dématérialisé*".

Contrairement à une idée relativement répandue dans l'inconscient collectif, le télétravail ne se limite pas au travail à domicile. Les cafés et restaurants, par exemple, sont devenus en quelques années les lieux pivots de ces nouvelles formes de travail "hors-sol". Un siège, un café / sandwich et une connexion wi-fi, le tour est joué. McDonalds l'a bien compris, qui met en scène sa nouvelle fonction (le wi-fi gratuit) dans une pub australienne subtilement baptisée "*Wi-fries*". Simple et efficace.



Les tiers-lieux, couleur café

Ces usages émergeant portent un nom. On parle ainsi de “tiers-lieux” (“**third places**” en anglais) pour évoquer la nouvelle fonction de ces espaces de pause, les deux “lieux” de base étant donc le domicile et le travail. C’est d’ailleurs avec cette formule qu’Howard Schultz, président de Starbucks, décrit **sa vision de la chaîne**. La compagnie s’est logiquement (re)positionnée comme porte-étendard de ces nouveaux usages, en combinant **accès wi-fi** et clientèle de cadres bobos **early adopters / prescripteurs**. Encore une fois, ce n’est certes pas Starbucks qui a inventé ces pratiques (ancestrales, rappelons-le), mais son explosion a accéléré la démocratisation des usages. Au point d’obliger les cafés “traditionnels” à suivre le mouvement pour échapper à la “**crise des bistros**” ? [Note : on compte aujourd’hui 30 000 cafés en France, contre 200 000 dans les années 60...]. Il va peut-être falloir s’y faire, si l’on en croit The Pop-Up City (qu’on aime beaucoup), qui considère les cafés “multi-tâches” comme l’une des **tendances majeures pour 2011** :



“Alors que les Starbucks et autres chaînes de cafés cherchent à coloniser les centres-villes du globe avec de nouvelles enseignes, la culture des “cafés” elle-même commence à dépasser les décors propres de ces fameuses chaînes.”



Autrement dit : finis les bistros du coin, place aux cafés/laverie ou cafés/vélo, les combos sont infinis ! De même, ce café lyonnais prône clairement ses intentions en quatre mot-clés : “*food wifi musik liquors*”. “Tout ce qui compte dans un café du 21^e siècle”, **résume ainsi** mon compère Nicolas Nova.



L'évolution semble faire des émules aussi en milieu rural, comme en témoigne **cette initiative** du Pays de l'Yonne **dont on nous dit** (un peu candidement) que des “*Cafés de Pays émergent ça et là à la campagne, un peu cafés, un peu lieux de concerts, d'expo, de multi-services (poste, pain, etc), de plus en plus dotés de connexions WI-FI et propice au travail autour d'un verre*”. Un positionnement visant donc à garantir la continuité des usages professionnels à distance, dans un cadre toutefois plus ludique que le domicile ; en un mot, du “tiers-lieu”.

Un remède au mouvement permanent ?

Certains regretteront cette évolution, d'autres non (à vos commentaires), mais le fait est là. Comment expliquer cette tendance ? On l'a dit : les tiers-lieux existent principalement grâce à la démocratisation des nouveaux terminaux technologiques, qui permettent la gestion du “quotidien à distance” (la formule est du Groupe Chronos, auteur d'un **séminaire** et d'une **étude** sur la question. *Disclaimer : c'est par ailleurs mon ancien employeur*). Dit autrement, “ce n'est donc pas le lieu qui fait le tiers-lieu”, mais l'usage qui en fait. Si les cafés offrent donc un cadre confortable à ces nouveaux usages (pour peu que l'on soit équipé et qu'eux-mêmes fournissent un service de connexion idoine), ils ne sont donc pas les seuls à pouvoir se définir comme tiers-lieux.

Le Groupe Chronos, justement, **définit les tiers-lieux** comme “*ces lieux d'activités, entre domicile et travail, construits spontanément par les usages*”. En insistant sur la spontanéité des usages (en réalité, relativement relative, on le verra), cette définition invite à étendre le champ des tiers-lieux au-delà des cafés-restaurants (et des télécentres précisément dédiés à cette fonction).

On inclura donc quelques lieux plus ou moins propices à ces usages : gares ou stations de métro, aéroports, voire même métros-bus-trains-avions eux-mêmes, commerces de proximité (tels que les Monop'), etc. A chaque fois, le tiers-lieu est envisagé (de manière explicite ou non) comme un levier marketing pour attirer les cadres pressés, qui trouveront donc sur place une assise pour finir leurs tableurs.

L'objectif est toutefois plus large que cette simple attractivité. En effet, les tiers-lieux participent à la “**démobilité**”, c'est-à-dire à la diminution des mouvements subis, en permettant par exemple aux travailleurs d'éviter un déplacement entre deux rendez-vous. C'est précisément là que se nichent les vertus des tiers-lieux, qui m'amènent donc à en promouvoir le concept. L'objectif, dans l'idéal : favoriser la compréhension de ces besoins (lieux de pauses permettant de limiter la pression du flux), afin de voir se développer de tels lieux de travail “délocalisés”.

La révolte des tiers-lieux

Il s'agira aussi d'élargir le périmètre du concept, en constatant que tout lieu est ainsi un tiers-

lieu potentiel, du moment qu'il garantit un certain niveau de confort et de connectivité. Les bancs et surtout escaliers publics, en ce sens, sont de formidables tiers-lieu en puissance, **comme je l'expliquais ici** (billet repris **sur OWNI**)... à condition qu'on accompagne ces usages avec, pourquoi pas, un mobilier adapté (au risque d'entraver l'usage "réellement" spontané du lieu, **comme le craint microtokyo** ?)



Cette vision ne me semble malheureusement pas encore vraiment partagée. On observe bien quelques tentatives éparpillées, de la part des autorités urbaines, de faciliter l'usage opportuniste des lieux, mais les résultats sont rarement très... sexy (**exemple à Lausanne**, un mobilier "spécial wi-fi" capturé par Nicolas Nova). Peut-être me trompé-je de voie, mais les tiers-lieux sont à mon sens l'une des clés essentielles pour repenser la ville à l'heure des nouvelles technologies et de l'injonction durable, notamment parce qu'ils contribuent à diminuer les externalités négatives de nos modes de vies contemporains, hypernomades et hyperactifs. Dès lors, il me semble nécessaire de lancer la question dans le débat public : comment peut-on favoriser la mutation (ponctuelle ou non) des lieux urbains en tiers-lieux ? A la manière de l'abbé Sieyès, il s'agirait donc de se demander "**qu'est-ce que le tiers-lieu ?**" pour définir "*ce qui reste à faire au tiers-lieu pour prendre la place qui lui est due*".



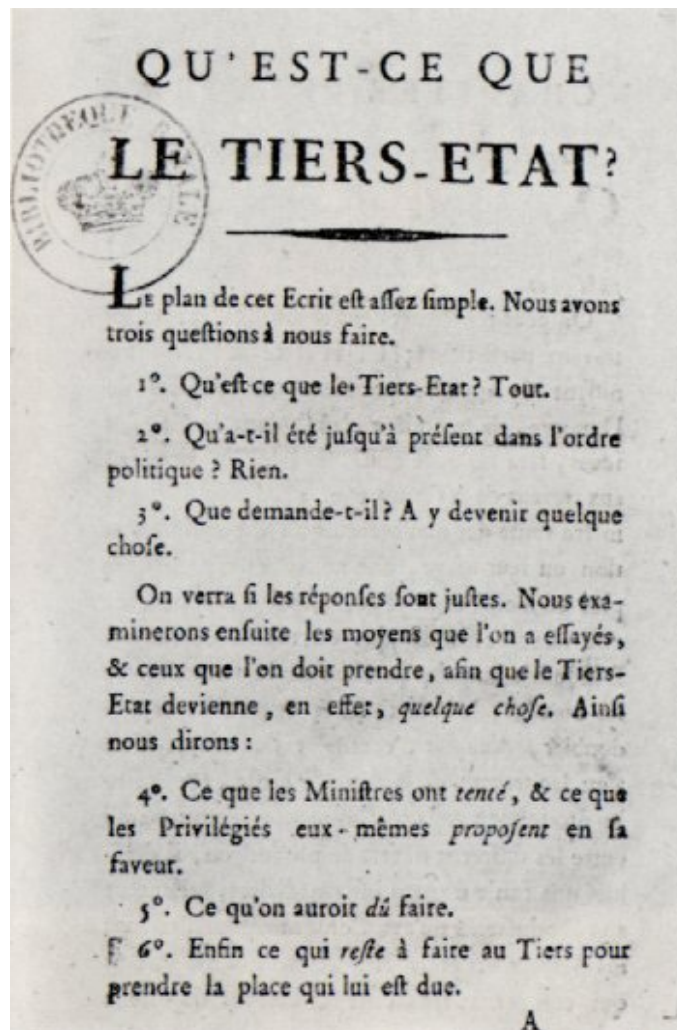
"Qu'est-ce que le tiers-lieu ?

Le plan de cet écrit est assez simple. Nous avons trois questions à nous faire:

1° Qu'est-ce que le tiers-lieu ? Tout, potentiellement.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre urbain ? Pas grand chose, en dehors du marketing.

3° Que demande-t-il ? À y devenir quelque chose !"



A cette (vaste) question, nous tenterons de répondre dans un prochain billet de synthèse :-)

—

Chaque lundi, Philippe Gargov (**pop-up urbain**) et Nicolas Nova (**liftlab**) vous embarquent dans le monde étrange des "urbanités" façonnant notre quotidien. Une chronique décalée et volontiers engagée, parce qu'on est humain avant tout, et urbain après tout ;-) Retrouvez-nous aussi sur **Facebook** et Twitter (**Nicolas / Philippe**) !

S01E01 : **Le zombie moderne, catharsis d'un urbanisme de classe**

S01E02 : **"Masturbanité" : un autre regard sur la ville où t'habites**

S01E03 : **Violences urbaines : l'urbanité sacrifiée**

S01E04 : **Flirt urbain, graffitis sexuels et géolocalisation**

S01E05 : **Repenser la ville pour les gros ?**

Note : Une grande partie des réflexions exposées ici est hérité de mon passage au sein du Groupe Chronos. Afin de prolonger le sujet, vous pouvez d'ailleurs lire le fil de veille qu'ils consacrent **au sujet des tiers-lieux** .]

—

Publicité McDonalds "Wi-Fries" via **IBelieveInAdv**

Advertising Agency: **DDB**, Sydney, Australia

Executive Creative Director: Matt Eastwood

Creative Group Head: Adam Rose

Art Director: Matt Knapp

Copywriter: John Downing

CC Flickr **webponce Nicolas Nova**

Photos du mobilier urbain sur **Pop-up Urbain** via **Trendsnow.net** via **Mark A. Reigelman II**

©

Promoting Interaction With Public Furniture. Powder coated mild steel, aluminium, Teflon & plastic. 12"x18,5"x22,5

RENAUD AIOUTZ

le 28 février 2011 - 11:41 • [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Article très intéressant et stimulant, à plusieurs points de vue mais qui m'amène 2 questions :

1. vous n'évoquez pas du tout, sauf erreur de ma part, les bibliothèques comme 3e lieu potentiels ? Elles en sont loin la plupart du temps certes, mais un mouvement de fond semble les porter vers cette mutation : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>
2. j'attendais aussi une réflexion sur les "travailleurs/employés" des tiers-lieux, que nous sommes aussi ! Car si les tiers-lieux se généralisent, nous sommes appelés pour certains d'entre nous à être tour à tour "utilisateur" ou "employé" au sein des tiers-lieux (je m'y inclus étant bibliothécaire). Comment ne pas tomber dans la schizophrénie d'une propension très forte à détourner les lieux de leur usage principal pour en faire des tiers-lieux quand nous sommes "consommateurs" et d'un stress accru devant la très forte adaptabilité permanente requise par ce phénomène lorsque nous sommes "travailleurs" pour le tiers-lieux ? Suis-je clair ? Il me semble qu'un des impératifs d'un développement harmonieux et intelligent (sur le long terme) de ces tiers-lieux est la prise en compte de notre double-statut et du besoin à la fois de flexibilité des lieux et de confort des "employés" (même si selon les lieux ce terme d'employés ou de travailleurs est mal adapté).

Merci en tout cas pour ces exemples et ces pistes,
Renaud

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

PHILIPPE GARGOV

le 28 février 2011 - 13:32 • [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Merci pour cet excellent commentaire (et les compliments ^^) ! Quelques réponses :

1. Effectivement, je ne parle pas des bibliothèques. Et pourtant, effectivement, elles font partie intégrantes de ces tiers-lieux "en puissance" que j'évoque en conclusion. *Mea culpa* :-)

Il faut considérer ce billet comme une introduction au concept ; nous reviendrons en détail sur les différentes "formes" existantes (ou en devenir) de tiers-lieux dans un prochain billet, qui parlera évidemment des bibliothèques / médiathèques, mais aussi des Espaces Publics Numériques, et bien d'autres.

2. Pertinente remarque ! Je dois confesser ne pas avoir pensé à traiter cette question, la faute peut-être à un manque de ressources perso, mais aussi à un regard trop porté du côté des usagers. Vous avez raison de le préciser, les employés des tiers-lieux sont les premiers concernés par l'évolution des fonctions d'un lieu. Il sont de plus, en tant qu'animateurs, les maillons essentiels de la transformation des espaces. Merci donc pour ce commentaire éclairé qui ouvre un nouveau champ de réflexion. Cela me donne envie de mener une enquête auprès des bibliothécaires (par exemple)... Affaire à suivre, donc.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

RENAUD AIOUTZ

le 28 février 2011 - 13:59 • [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Ma remarque sur l'absence des médiathèques (sauf le lien vers la 27e Région il est vrai) pointe plus un déficit d'image et d'évolutivité de nos lieux qu'un "manque" de votre part. J'ai bien compris qu'il s'agissait déjà de poser les bases d'une exploration/invention/réflexion des tiers-lieux.

La question des "travailleurs" me taraude car la question de l'accompagnement du changement m'importe pas mal mais aussi parce que les tiers-lieux, comme bcp d'autres choses, peuvent être le lieu d'une nouvelle invention des rapports sociaux et de la création de "richesses", tout autant que le lieu d'un nouvel asservissement, exactement à l'opposé des idéaux d'un abbé Sieyès ;-)

En tout cas, si je peux vous être utile pour une éventuelle enquête chez les bibliothécaires et poursuivre cette réflexion, ce sera avec plaisir !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RENAUD

le 28 février 2011 - 22:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bon article Philippe !

Il faudrait créer un annuaire de ces tiers lieux ! :-p

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 2 mars 2011 - 13:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A l'image de cette "carte de France des cafés où il fait bon travailler quand on est freelance" ? :-)

La carte ne semble pas mise à jour, mais je suis sûr qu'elle te plaira ;-)

http://blog.freelance.com/mon_weblog/2010/07/la-carte-de-france-des-caf%C3%A9s-o%C3%B9-il-fait-bon-travailler-quand-on-est-freelance.html

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DUBREUIL

le 4 mars 2011 - 8:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



grosse erreur de traduction qui emporte des conséquences sur le fond, ce qui est regrettable !.....lol...

"third place", c'est "3ème emplacement" et surement pas "tiers lieu", qui comporte une connotation bien différente !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 4 mars 2011 - 12:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oh, un troll !

1. C'est drôle, j'étais pourtant persuadé que "Tiers-Monde" se traduisait en anglais par "Third-Wold" ?

2. Avez-vous pensé au fait que le choix de CE terme (et de CETTE traduction, si vous préférez) puisse être volontaire ? Et que l'objectif soit justement de marquer cette fameuse "connotation" que j'explique en conclusion ?

3. Cela me semble relativement contre-productif d'être à ce point attaché à la "fidélité" des traductions... Ne vous a-t-on jamais appris qu'il fallait savoir s'éloigner d'une traduction mot-à-mot, pour mieux révéler le sens des néologismes ?

4. Je vais vous dire un secret : moi aussi, j'ai fait de l'anglais au collège, et moi aussi, je sais compter jusqu'à trois...

Bien à vous !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DUBREUIL

le 4 mars 2011 - 13:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Votre humour est fantastique, bravo, j'admire !!!! Un tel sens de l'autodérision, et la capacité d'admettre ses erreurs poussée à un tel niveau, c'est vraiment revivifiant à voir !!!!

Au fait, secret pour secret, je n'ai pas fait d'anglais au collège, je suis allé directement du

primaire au lycée, c'est dont surement pour ça que j'ai de telles lacunes. Mais ça n'est pas grave, celui qui a toujours raison et est tout à fait infaillible est là, je me sens bien mieux et rassuré, ouf merci Gargov !.....

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 4 mars 2011 - 13:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



De rien, c'est cadeau :-)

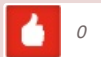
Sans humour : je pense quand même qu'il est essentiel de savoir jouer avec les mots (et donc les traductions). C'est d'autant plus vrai en prospective, puisqu'il s'agit précisément de mettre des mots sur des concepts encore flous afin, justement, de mieux les appréhender. Après, chacun est libre de prêcher pour sa paroisse...

PS : je ne suis malheureusement pas encore infaillible (cf. mes commentaires précédents sur les bibliothèques). Au passage, notez que l'article partagé par Renaud Aioutz est intitulé "les bibliothèques troisième lieu". Il y a donc plusieurs formulations possibles, justement parce que le concept est encore flou... Libre à vous, si vous n'êtes pas content, de corriger mon texte en remplaçant "tiers-lieux" par "troisième lieu". Si c'est le cas, remplacez aussi "tiers état" par "troisième sexe", ma conclusion sera peu ou prou la même !

http://fr.wikipedia.org/wiki/Troisi%C3%A8me_sexe

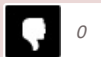
Bienheureux les trolls...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SYLVAIN AGEORGES

le 7 mars 2011 - 10:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

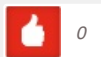


Philippe,

Voici un article original et fort pertinent.

La question que je me pose est: Comment faire pour combiner cet espace public (mettons de côté les enseignes commerciales), ce tiers lieu comme vous l'appellez et les volontés politiques depuis une quinzaine d'années qui consistent en premier lieu à enlever tout mobilier urbain (à Paris) sur lesquels poser son séant, et en second lieu à empêcher tout rassemblement spontané surtout des jeunes gens, ceux-là même qui sont le plus exposés par la précarité du boulot et des postes de travail? Paris n'est pas Lauzanne on dirait

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 7 mars 2011 - 12:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellente question. C'est précisément sous cet angle que j'avais traité la question des escaliers publics (<http://www.pop-up-urbain.com/la-ville-en-marches-12-esprit-descalier-es-tu-la/>). Dans une moindre mesure j'avais déjà abordé ce sujet dans deux chroniques Urban After All :

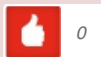
<http://owni.fr/2011/02/07/urban-after-all-s01e03-violences-urbaines-l%E2%80%99urbanite-sacriffee/>

et

<http://owni.fr/2011/01/24/urban-after-all-s01e01-le-zombie-moderne-catharsis-d%E2%80%99un-urbanisme-de-classe/>

C'est bien l'objectif de ce texte : démontrer le potentiel du mobilier urbain (et plus généralement des lieux de pause), afin d'argumenter en faveur de ces appropriations spontanées que certains gouvernants craignent tant...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIRE

le 14 avril 2011 - 10:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour et bravo pour cet article très intéressant.

Je trouve votre définition du tiers-lieu particulièrement pertinente, en cela qu'elle va au-delà d'une définition négative d'un endroit qui ne serait ni la maison, ni le bureau. Le tiers-lieu témoigne en fait de la réappropriation de l'espace public par les citoyens. Le développement de ces espaces alternatifs et du télétravail s'inscrit dans une perspective de réflexion et de démocratisation de la ville.

Pourtant, pour les nomades en quête d'un lieu où travailler, il est parfois difficile d'identifier des espaces adaptés proches de chez soi. Je vous invite à découvrir notre site <http://www.neo-nomade.com>, la première plateforme à référencer et trier les tiers-lieux en France. N'hésitez pas à partager vos bonnes adresses !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

22DECEMBRE

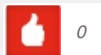
le 6 juin 2011 - 20:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quel usage les non-cadres (simples techniciens ou ouvriers de base) vont-ils faire de ces endroits ?

Nous nous dirigeons de plus en plus vers une société de services où ces lieux prennent toute leur importance. Mais cette société compte (et comptera) toujours nombre de personnes qui seront juste des exécutants. Si les cadres (ingénieurs de société de conseil n'encadrant en fait personne... par exemple) s'emparent de ces lieux pour y mener leurs rendez-vous, quelle place les non-cadres y auront-ils ? Ça pose aussi la question de la place des non-cadres dans cette société de service !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE GARGOV

le 7 juin 2011 - 16:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellente question. La réponse réside à mon avis dans la capacité d'ouverture de ces lieux à des non-travailleurs. Dès lors, un "exécutant" pourra s'y installer, certes pas pour le travail mais par exemple pour consulter ses mails (qui peuvent être liés au travail, d'ailleurs) ou simplement occuper une pause par des loisirs ou de la lecture... Bref, ne pas cloisonner ces tiers-lieux à leur fonction "pro", mais apporter une véritable réponse au morcellement de nos emplois du temps en général.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BRETT

le 27 juin 2011 - 19:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

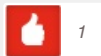


Bonsoir,

pour répondre à Renaud qui cherchait un annuaire des tiers-lieux, je vous conseille d'aller faire un tour sur <http://www.eworky.com> qui rassemble pas mal de lieux potentiellement tiers. Il y en a près de 300 à Paris par exemple.

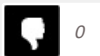
Sinon, pour l'anecdote, il me semble que à part un bref passage comme faire-valoir de Bonaparte sous le consulat, la carrière de Sieyès s'est arrêtée à ce pamphlet. (ce qui reste honorable quand on sait que la mienne s'arrête à ce commentaire...)

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RENAUD

le 27 juin 2011 - 20:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci à Brett pour le lien, je viens de demander un accès au site et découvrirai cela.

Pour Sieyès, je ne suis pas historien et le personnage était controversé mais je suis sûr qu'il aurait eu quelque chose à dire sur les tiers-lieux ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

5 pings

[pop-up] urbain » URBAN AFTER ALL S01E07 – Le monorail, une mono-solution à l'avenir des mobilités ? le 9 mars 2011 - 16:18

[...] S01E06 : *Le tiers état des tiers-lieux* [...]

Blâme et éloge du colonialisme publicitaire » Article » OWNI, Digital Journalism le 14 mars 2011 - 11:36

[...] *Le tiers état des tiers-lieux* [...]

[pop-up] urbain » URBAN AFTER ALL S01E08 – Blâme et éloge du colonialisme publicitaire le 17 mars 2011 - 13:57

[...] S01E06 : *Faut-il repenser la ville pour les gros ?* [...]

[pop-up] urbain » URBAN AFTER ALL S01E19 – Il y a quelque chose de pourri au royaume des gares le 8 juin 2011 - 13:54

[...] *lieu précaire voué uniquement au transit) pour atteindre celui de "tiers-lieu", un concept dont nous faisons l'apologie il y a quelques mois et que nous soutenons sur le principe dans le cas présent... sans toutefois oublier de critiquer* [...]

Tiers lieux et espace de travail collaboratif (coworking) | ECLECTIC.coop V2 le 23 juillet 2012 - 10:36

[...] + *Le tiers-état des tiers-lieux, OWNI* [...]